

St. Jérôme 18 Février 1845.

Monsieur,

Agriès, je vous prie, mes sincères  
remerciements pour les peines que vous vous êtes pour notre  
Bill d'incorporation. J'espère vous témoigner ma recon-  
noissance dans d'autres re<sup>n</sup>contres. Je vous remercie aussi  
de m'avoir envoyé une copie du projet de Bill d'éducation.  
Si ce n'est pas une indiscretion, pourrais-je vous prier de vous  
intéresser pour faire <sup>prendre</sup> en considération la demande d'une aide  
pécuniaire que je me suis permis de faire. Je me rappelle ce  
que vous m'avez dit à ce sujet, mais je ne sais à qui m'adresser.  
Quoique je ne me flatte pas d'obtenir de secours, du moins  
pour le moment, je pense que il est de mon devoir de ne pas  
demeurer dans l'inaction, dont j'ai sujet de me repentir au-  
jourd'hui faute d'avoir suivi vos conseils.

Je suis charmé de voir l'intérêt que vous prenez pour les  
gens de St. Benoît. Placé dans le voisinage de cette paroisse  
et ayant été appelé plusieurs fois comme commissaire de l'Evêque  
j'ai été informé en détail de la manière dont les choses se  
sont passées. Il y a une grande différence entre la légitimité  
de leur demande

et celle des habitans de St. Eustache qui ont le bonheur d'être  
aujourd'hui sans tache, tandis que les voisins sont tous des  
criminels. Quel mensonge, que d'absurdités!  
Pardonnez moi ces observations et veuillez bien me croire avec  
une parfaite considération,

Monsieur,

Votre très humble et dévoué  
Serviteur (Ducharme) P.<sup>e</sup>

18 Fevri 1845

Messrs Ducharme  
Fr Thérien

Bille d'incorporation  
de son Collège

L'Honorable L. A. Lafontaine M. P. P.

Montréal